

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

NOVEMBRE 2013 - JANVIER 2014



redefining / standards

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	3
Extraits de la conférence de presse de M. François Hollande avec M. Abdullah Gül, président de la République de Turquie – Ankara, 27 janvier	3
Extraits de l’allocution de M. François Hollande lors du dîner d’Etat offert par M. Abdullah Gül, Président de la République de Turquie – Ankara, 28 janvier	8
Extraits du discours de M. François Hollande lors de la clôture du Forum économique – Istanbul, 28 janvier	9
Extraits du discours de M. François Hollande devant la communauté française – Istanbul, 28 janvier	11
ASSEMBLEE NATIONALE	12
Extraits du rapport d’information sur l’Europe de la Défense (Turquie) – 27 novembre	12
SENAT	12
Réunion bilatérale de la délégation française avec des membres de la délégation turque à l’occasion de la 129ème assemblée de l’Union interparlementaire – Genève, 7-9 octobre	12
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	13
Question au gouvernement sur la position de la France au sujet de l’entrée de la Turquie dans l’Union européenne, lors de l’audition de M. Thierry Repentin, ministre délégué chargé des affaires européennes à l’Assemblée nationale – 29 janvier	13
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE	14
Remise du label FrancEducation aux établissements bilingues francophones de Turquie – 27 novembre	14
Extraits de l’allocution de S.E.M. Laurent Bili à l’occasion de la remise des insignes de Chevalier dans l’Ordre National de la Légion d’Honneur à Mme Ümit Boyner – 11 novembre	14

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Extraits de la conférence de presse de M. François Hollande avec M. Abdullah Gül, président de la République de Turquie – Ankara, 27 janvier

« Au premier jour de sa visite d'État en Turquie, François Hollande, a tenu une conférence de presse à Ankara, avec M. Abdullah GÜL, président de la République de Turquie.

Abdullah Gül : « Il est clair que les relations entre la France et la Turquie ont un passé qui remontent à cinq siècles, ça remonte jusqu'au 15^{ème}-16^{ème} siècle. La France a toujours été la fenêtre de la Turquie qui s'ouvre vers l'Occident. Dans ce cadre, nos relations tant politiques que culturelles ou au niveau de l'éducation ont toujours été très vivantes, de par l'histoire.

Aujourd'hui, nous voulons que nos relations puissent se porter à un niveau qui soit vraiment digne de leur profondeur historique. Nous avons eu des entretiens très sincères, très francs pour y arriver. Nous avons abordé les questions politiques et la question politique la plus importante, quand on regarde à l'échelle régionale, bien sûr, c'est la question de la Syrie, nous en avons largement parlé. (...)

Nous avons parlé également de la Méditerranée orientale, de sa stabilité, de sa sécurité, deux sujets qui intéressent nos deux pays, la Turquie est à l'Est de la Méditerranée, la France est à l'Ouest de la Méditerranée, mais nous sommes deux pays méditerranéens. Nous sommes également alliés au sein de l'OTAN et la Turquie est un pays qui poursuit des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Nous savons que le potentiel de nos relations commerciales est très important. A l'heure actuelle, nous avons 15 milliards de dollars de commerce extérieur. Mais nous nous sommes entretenus avec Monsieur le Président de la République et nous avons fixé un objectif de 20 milliards d'euros. Nous sommes persuadés que nous allons pouvoir atteindre cet objectif. Pourquoi ? Parce que tout simplement le monde des affaires en France, l'industrie française, le commerce français, c'est l'un des pays les plus importants au monde dans tous ces pays, la France. (...)

Au niveau des investissements également, nous avons fait un constat commun. Il y a à l'heure actuelle plus de 7 milliards de dollars d'investissements directs de la France en Turquie et la Turquie a également 1,2 milliard de dollars d'investissements en France. Mais là encore, ces chiffres peuvent très nettement progresser. De très grandes entreprises françaises enracinées sont présentes en Turquie et nous en sommes très satisfaits.

Mesdames et Messieurs les Ministres ont signé tout à l'heure toute une série d'accords qui montrent à quel point l'éventail de nos relations est large. Cela va de l'agriculture à l'industrie de la défense, à l'énergie. Nous avons vraiment les possibilités de faire des coopérations très en profondeur dans ces domaines, en particulier dans l'énergie, bien sûr. Cette coopération dans le domaine de l'énergie civile est un très grand pas en avant, c'est très satisfaisant, nous en sommes vraiment très contents en Turquie, la France aussi, j'en suis persuadé, est satisfaite de cette coopération.

La Turquie est, malheureusement, un pays dépendant par rapport à l'extérieur en énergie. Nous sommes donc obligés de développer nos ressources énergétiques alternatives et l'une d'entre elles est l'énergie nucléaire, nous en sommes conscients. Il y a beaucoup d'entreprises françaises aussi qui ont investi, qui sont actives dans différents secteurs énergétiques au-delà du nucléaire et nous en sommes également satisfaits.

L'un des points importants concernant nos relations, c'est bien sûr l'Union européenne. Nous sommes dans l'Union douanière depuis 1996, depuis, nous n'avons plus aucune protection douanière de part et d'autre, depuis cette date. Nous avons également commencé les négociations d'adhésion en 2005. Depuis que Monsieur Hollande a pris ses fonctions, nous avons vu que la France a une approche très positive à l'égard de ce processus de négociations et nous voulons l'en remercier.

Le processus de négociations n'apporte pas une adhésion automatique. C'est très clair. C'est un fait. Par ailleurs, la France et l'Autriche sont deux pays qui ont décidé que même si les négociations étaient clôturées avec succès, elles iront à un référendum avant d'accepter l'adhésion de la Turquie. C'est une décision que nous respectons.

Ce que nous, nous souhaitons, c'est que le processus des négociations se poursuive, car cela nous permettra d'atteindre les normes de droit, de démocratie, de justice, de droits de l'homme, à notre propre droit interne. C'est un processus technique et nous souhaitons que ce processus technique ne soit pas bouché ou hypothéqué pour des questions politiques. Nous souhaitons mener donc ces négociations jusqu'au bout sereinement.

D'ailleurs, si la Turquie réussit à finir ces négociations avec satisfaction, peut-être que ce jour-là, le peuple turc fera des choix différents, peut-être que le peuple français fera des choix différents et nous respecterons ces décisions, quelles qu'elles soient.

Mais une Turquie qui a clôturé ces négociations d'adhésion avec l'Union européenne sera de toute façon positive pour l'Union européenne. Ce sera positif pour toutes les entreprises françaises qui sont présentes en Turquie, c'est très clair. C'est pour cela que nous attendons de la France qu'elle ait une approche positive à ce sujet et qu'elle puisse nous aider et ne nous apporte pas surtout de blocage politique pour la poursuite de ces négociations, c'est ce que nous souhaitons et nous appelons de nos vœux. (...) »

François Hollande : « C'est une visite importante, vous avez dit historique, si on mesure l'histoire au nombre d'années, oui, vingt-deux ans depuis que François MITTERRAND, dernier président de la République qui avait passé plusieurs jours ici, en Turquie, et dit combien l'amitié entre la France et la Turquie remontait à loin. (...) »

Mais c'est aussi une visite qui s'inscrit dans l'avenir. Parce que la Turquie est un pays qui a un potentiel considérable, qui a un rôle politique et qui a montré un développement économique impressionnant. Sur notre relation politique, elle est maintenant établie, puisqu'un cadre de coopération stratégique a été signé et les deux ministres des Affaires étrangères se verront régulièrement. Cet accord d'ailleurs pourra être complété sur le plan de la défense, parce que nous avons aussi une coopération importante. Nous sommes, je le rappelle, deux pays membres de l'OTAN, deux alliés.

Mais nous avons surtout des positions communes sur bon nombre de sujets et notamment, le président GÜL l'a évoqué, la Syrie. (...)

Je pourrais citer d'autres domaines sur lesquels nous nous rejoignons pour faire prévaloir à chaque fois la sécurité et la paix. D'ailleurs nous avons une responsabilité, la Turquie et la France par rapport à la Méditerranée, par rapport à son destin, comment pouvons-nous faire et au plan politique, et au plan économique pour jouer ce rôle ?

Mais je le disais la Turquie est un grand pays sur le plan économique, avec une croissance qui a été impressionnante ces dernières années. Une élévation du pouvoir d'achat, une dette publique particulièrement faible, et une capacité industrielle remarquable.

La France y prend sa part, mais quand je regarde les chiffres, j'y reviendrais, notre présence est élevée, ici bon nombre d'entreprises françaises sont installées, mais nous ne sommes pas au niveau qui est souhaité

et par la Turquie, et par la France. Et qui devrait correspondre au dynamisme de nos économies respectives. (...)

Mais nous voulons aussi qu'il y ait, je l'ai évoqué, des coopérations qui puissent être plus essentielles encore sur le plan de la défense, parce que nous avons là des intérêts communs, mais également sur le plan culturel, scientifique. (...)

Je veux également parler des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Ces négociations ont été ouvertes en 2004. C'était Jacques CHIRAC qui était président de la République française. Ces négociations doivent se poursuivre, dans la transparence, dans la bonne foi, dans le respect. Comme il a été dit par le président GÜL, négociation ne veut pas dire adhésion. Nous verrons à la fin. Et il est vrai que pour ce qui concerne la France, il ne sera possible, le moment venu, d'évoquer l'adhésion que par un référendum. Nous ne sommes pas d'ailleurs le seul pays à avoir posé cette condition. Mais ça n'empêche pas que nous devons poursuivre notre discussion, nos négociations, chapitre par chapitre. La France a donc levé ce qui était paraît-il un blocage qui n'avait pas d'intérêt d'ailleurs sur la politique régionale, nous avons pu ouvrir un nouveau chapitre.

Il y en a 35. Et nous avons encore beaucoup à faire, et nous sommes prêts sur notamment les chapitres qui concernent l'Etat de droit, les libertés fondamentales, l'indépendance de la justice, à regarder ce que nous pouvons faire ensemble. Et d'ailleurs ce sera utile, je pense, aussi pour la responsabilité de la Turquie, et son engagement. Donc sur ces questions-là, il est possible d'avancer. En tout cas nous y sommes prêts.

Nous avons déjà aussi, j'en remercie les autorités turques, signé, l'Europe et la Turquie, un accord sur les questions d'immigration, qui sont toujours sensibles, et là la Turquie s'est elle-même impliquée puisque c'est ce qu'on appelle un accord de réadmission qui permet de contrôler l'immigration irrégulière vers des pays qui sont ceux de l'Union européenne, puisqu'on sait qu'une partie de l'immigration irrégulière passe par la Turquie, sans correspondre d'ailleurs à une immigration venant de la Turquie, des Turcs eux-mêmes. Donc il était nécessaire d'avoir ce processus de contrôle et la Turquie a fait là aussi un acte important.

Enfin, nous avons cette question de l'union douanière, sujet qui est majeur pour la Turquie. L'union douanière entre la Turquie et l'Europe date de 1996 et n'est pas pour rien dans le développement des échanges. Et nous devons tout faire pour que cette union douanière soit la plus claire possible, j'ai compris parfaitement une demande qui venait du président GÜL qui était de dire « nous voulons aussi avoir notre mot à dire par rapport aux négociations de l'Europe », notamment avec les Etats-Unis pour un accord commercial.

Donc voilà l'état d'esprit qui est le nôtre, de ne rien écarter, de ne rien dissimuler dans ce qui peut être parfois des sujets sensibles. Notamment ceux de la mémoire. Mais en même temps vouloir s'engager dans un processus qui doit être un processus de long terme et de confiance, permettant, sur le plan politique, d'être plus entendu, et notamment sur les sujets les plus sensibles ; et sur le plan économique d'avoir plus de résultats mutuels parce que c'est notre intérêt que nous devons chercher dans ce rapprochement qui je l'ai dit est historique mais surtout lié à l'avenir de notre continent, et de la région. »

[Réponses à la question d'une journaliste sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne]

Abdullah Gül : « Bien sûr pour nous, l'Union européenne est un objectif stratégique mais même si vous arrivez à compléter les négociations d'adhésion avec succès, cela ne mène pas automatiquement à une adhésion parce que je ne sais pas ce que va répondre le peuple français à l'époque au référendum ; je ne sais même pas ce que le peuple turc va dire non plus parce que le peuple turc va peut-être dire « nous voulons être comme la Norvège », on ne sait pas encore.

Donc vous m'avez demandé quand je souhaiterais devenir un membre, qu'il y ait une date. Nous ne sommes pas pressés. Mais nous ne sommes pressés que sur un seul point : nous voulons que le processus de négociations, pendant que nous menons ce processus de négociations, qu'il n'y ait pas d'obstacles

devant nous, qu'il n'y ait pas de blocage politique ou qu'il n'y ait pas d'autres types de sujets qui viennent s'immiscer et qu'on se cache derrière d'autres sujets – je dis ça pour d'autres membres, je ne dis pas ça pour la France seulement – mais qu'il n'y ait pas d'obstacles pour nous parce que c'est un processus technique, les négociations et dans le processus technique, nous devons reprendre à notre compte l'ensemble de l'acquis européen, c'est de ça qu'il s'agit.

J'espère que tout le monde va respecter les engagements qui ont été pris parce que la notion de Pacta sunt servanda est l'un des principes fondamentaux de l'Europe parce que tous ces accords ont été signés, il y a eu beaucoup de travail, d'études stratégiques qui ont été faites. L'Europe s'est interrogée pour savoir si la Turquie avait vocation à devenir européenne ou non et tout le monde a dit à l'unanimité « oui » ; c'est pour ça que nous avons commencé à négocier dans les relations entre les Etats, entre les Nations, je ne pense pas qu'on va se tendre des pièges l'un à l'autre ; donc il faut respecter les engagements tenus. Donc il faut qu'on nous donne l'occasion de finir ces négociations d'adhésion et le jour venu, on verra ce que dira le peuple français, on verra ce que dira le peuple autrichien, on verra ce que dira le peuple turc aussi. (...) »

François Hollande : « Vous avez rappelé qu'en 2004, j'avais approuvé la décision du président CHIRAC d'ouvrir au nom de la France et au nom de l'Europe le processus de négociation. Je suis toujours sur cette ligne, il y a un processus qui est ouvert. Il y a 35 chapitres qui sont prévus. Pour l'instant, il n'y en a eu que 14 depuis 2004 qui ont été traités, 14.

Ce processus doit être continué avec les sujets les plus difficiles, forcément les plus difficiles. Comment se terminera-t-il ?

Alors, là, d'abord aucune date n'est prévue, ça sera à la fin lorsque tous les chapitres auront été traités s'ils sont traités et puis selon les réponses que vous feront les peuples concernés s'il doit y avoir une décision qui serait celle, je dis bien « serait celle », qui est une hypothèse de l'adhésion. Et si c'est le cas, ce sera en France de toute manière soumis à référendum. Donc inutile d'agiter quelque peur que ce soit.

Le peuple français, de toute manière, aura le dernier mot. Mais la date n'est pas même pas aujourd'hui évoquée et nous sommes encore loin du compte mais ce que je dois dire au nom de la France c'est que ce processus doit se poursuivre parce qu'à ce moment-là, il n'aurait servi à rien de le prévoir pour ensuite l'empêcher et d'ailleurs, durant le quinquennat précédent, il y a eu 12 chapitres qui ont été réglés.

Alors, ensuite sur les chapitres que je pense pouvoir mettre à la discussion, c'est ceux précisément qui concernent les sujets dont il est question en Turquie Le processus de négociation peut aussi permettre à la Turquie de faire son évolution et de montrer de quoi elle est capable et ça, c'est la réponse que les Turcs devront apporter. »

[Réponses à la question d'un journaliste sur le sujet de la pénalisation de la négation du génocide en France]

Abdullah Gül : « Les souffrances qui ont été vécues il y a un siècle lors de ces événements de l'époque, ce sont des souffrances qui sont communes à tous. Il n'y a pas simplement les citoyens arméniens de la Turquie qui ont souffert ; les citoyens musulmans de Turquie ont également beaucoup souffert, 3 millions de personnes ont dû se réfugier en Turquie en étant massacrés en route pendant de longues années. Si nous essayons de refaire vivre les douleurs de cette époque de génération en génération à l'avenir, si nous maintenons tout le temps ces souffrances, ce ne sera pas une bonne chose. Il faut laisser cela aux historiens plus exactement et il ne faut pas refaire vivre les traumatismes ; il ne faut pas refaire vivre les souffrances ; il faut résoudre ces problèmes à travers les historiens.

Nous sommes prêts à ouvrir toutes nos archives, nous les avons ouvertes et si un pays tiers veut participer à ces travaux, créer une commission historique commune, nous sommes prêts et on peut agir de la sorte et nous sommes prêts. Par exemple, prenons les relations entre la France et l'Algérie, c'est ça la voie qui a été choisie. Il ne peut pas y avoir d'attitudes et de solutions unilatérales à ce genre de problème de mémoire ; il faut résoudre les problèmes de mémoire ensemble.

Deuxièmement, il peut y avoir des points de vue très différents sur ces mêmes questions. Nos lois précédentes en Turquie ne permettaient pas à ce que nous puissions discuter librement de toutes ces questions mais nous avons changé nos lois et depuis, aujourd'hui, il y a des personnes qui sont favorables ou défavorables à ce problème. Tout le monde peut dire tout ce qu'il veut sur cette question. Je crois que beaucoup de nos amis français ne le savent pas. Beaucoup de nos amis croient qu'il y a encore beaucoup de questions qui sont tabous en Turquie. Non, en Turquie vous pouvez le dire, vous pouvez écrire, vous pouvez avoir des allégations, vous pouvez dire ce que vous pensez, y compris sur cette question. Alors qu'en Turquie on a le droit de dire ce qu'on veut dans un sens ou dans l'autre en Turquie, nous considérons qu'il serait normal qu'en France aussi cette même liberté d'opinion existe. Le centre de la liberté d'opinion c'est l'Europe, après tous quand même. Et nous pensons que la décision du conseil constitutionnel français est une condition que nous avons accueillie avec beaucoup de respect.

De même, nous avons aussi accueilli avec beaucoup de respect la décision qu'a prise la cour européenne des Droits de l'Homme, elle s'est prononcée également en faveur de la liberté d'opinion. C'est comme ça qu'il faut voir les choses. Encore une fois il faut éviter que les nouvelles générations puissent continuer à revivre toutes ces souffrances. Il faut que nous arrivions à créer de l'amitié maintenant. Dans la bataille des Dardanelles, il y avait des soldats qui étaient venus d'Australie, de Nouvelle-Zélande pour venir combattre sur nos terres. Mais nous avons réussi à surmonter ça. Chaque année, il y a des amis qui viennent d'Australie, de Nouvelle-Zélande, des milliers viennent chaque année à l'anniversaire de la bataille des Dardanelles et nous parlons désormais de notre amitié. C'est pour ça aussi que cet événement aussi, il faut qu'en tant que citoyen de cette géographie, nous puissions arriver à créer une nouvelle amitié. C'est vers cela qu'on doit tendre. »

François Hollande : « Le travail de mémoire est toujours douloureux, mais il doit être fait.

Ce que nous avons à mener les uns et les autres, c'est la réconciliation à travers la recherche de ce qui s'est produit, et la reconnaissance de ce qui s'est fait.

C'est vrai que nous allons rentrer dans une période de commémorations puisque cette année va être la commémoration de ce terrible conflit qui a été la grande guerre. Et puis il y aura 2015, et nous avons à utiliser ce temps pour travailler.

Vous m'interrogez sur ce que nous allons faire. Nous allons faire le droit et rien que le droit, telle est la position que j'ai adoptée et qui peut être comprise par tous.

Une loi a été votée en France. A partir de là nous devons faire en sorte de respecter toutes les obligations, y compris européennes puisque nous avons également une décision cadre de 2008, vous l'avez rappelé, qui demande à chaque état de rendre punissable l'apologie ou la négation de crime de génocide. Donc nous ferons en sorte de transposer cette directive dans le respect des conventions internationales, des décisions de notre conseil constitutionnel de la meilleure des façons. »

Pour le texte intégral de la conférence de presse conjointe: [Cliquer ici](#)

Pour la vidéo: [Cliquer ici](#)

Extraits de l'allocution de M. François Hollande lors du dîner d'Etat offert par M. Abdullah Gül, Président de la République de Turquie – Ankara, 28 janvier

« Je referme aujourd'hui une parenthèse longue de 22 ans, puisqu'il faut remonter à la visite de François MITTERRAND, c'était en 1992, pour retrouver la trace d'un Président de la République, ici en Turquie. (...)

Nous sommes réunis dans ce palais de Cancaya et je pense forcément à Mustafa Kemal Atatürk dont, je le rappelle, la France fut le premier pays occidental à reconnaître le Gouvernement avant qu'il ne proclame lui-même la République. (...)

Turquie, ces dernières années, s'est considérablement transformée. Elle est devenue la 17ème puissance économique du monde et les réformes qui ont été menées, la modernisation qui a été engagée et l'Union douanière conclue avec l'Europe, sont largement la cause de ces changements majeurs.

La Turquie est, pour la France, un partenaire économique de même importance que le Japon, l'Inde ou le Brésil. Nos échanges commerciaux s'élèvent à plus de 12 milliards d'euros par an et nous avons, comme l'a dit le Président, l'objectif de le porter ce niveau à 20 milliards d'euros. 450 entreprises françaises sont présentes dans votre pays et beaucoup, ici, sont représentées.

Si cette visite d'Etat doit être historique, c'est moins pour rappeler le passé que pour ouvrir une nouvelle étape dans notre relation sur des secteurs aussi variés que l'énergie, l'aéronautique, les transports ferroviaires ou l'agroalimentaire. La France est prête, je l'ai rappelé aussi bien au Président qu'au Premier ministre, à partager sa technologie car je sais que c'est le souhait de la Turquie. En même temps, puisque l'occasion m'en est donnée, je souhaite que davantage d'entreprises turques viennent s'installer en France.

Je veux saluer la contribution qu'ont apportée de nombreux Turcs qui, au fil de ces dernières années, sont venus s'installer en France, ont fondé des foyers, ont pris parfois la nationalité française. Aujourd'hui, ils sont plus de 600 000 à participer à la vitalité de notre République.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, nos deux pays partagent également une même ambition qui est d'agir pour la paix et la sécurité. (...)

Monsieur le Président, je sais ce que la perspective européenne représente ici en Turquie. Des négociations d'adhésion sont engagées. Depuis de nombreuses années, 2004, la France considère que ce processus doit se poursuivre de bonne foi, dans le respect des conditions et des procédures fixées. Nous verrons bien la vérité qui sortira de ces négociations dès lors qu'elles sont menées dans cet état d'esprit.

La France est également prête à ouvrir de nouveaux chapitres de négociation, notamment sur le respect des droits fondamentaux, l'indépendance de la justice, la transparence et l'Etat de droit. Vous connaissez les exigences européennes en ces matières. Elles sont élevées. Ce sont aussi les valeurs universelles que la France et son histoire expriment en toutes circonstances. (...)

Monsieur le Président, je voulais, par cette visite d'Etat, avec la délégation que je conduis, renouer la relation historique entre la Turquie et la France et ouvrir de nouvelles étapes pour notre rapport exceptionnel entre deux pays qui sont au confins de l'Europe, l'un et l'autre, et qui ont la Méditerranée en partage.

C'est cet esprit-là qui m'amène à dire Vive la Turquie ! Vive la France ! »

Pour le texte intégral de l'allocution : [Cliquer ici](#)

Extraits du discours de M. François Hollande lors de la clôture du Forum économique – Istanbul, 28 janvier

« D'abord, la France regarde la Turquie avec admiration pour le travail remarquable qui y a été mené depuis des années. Je parle de ce qu'est devenue la Turquie en dix ans, la 17^{ème} puissance économique du monde. En dix ans, les échanges commerciaux entre la Turquie et le reste du monde ont été multipliés par trois.

Comment expliquer cette réussite ? D'abord il y a le lien qui s'est établi entre la Turquie et l'Europe à travers l'union douanière. Vous êtes dans l'Europe, vous n'êtes pas encore dans ce que l'on appelle l'Union européenne, mais vous êtes dans l'Europe. Vous avez largement bénéficié de cette ouverture des marchés.

Ensuite, la seconde raison qui explique ce formidable développement depuis plus d'une décennie, c'est la force de votre industrie. (...) Nos échanges représentent 12 milliards d'euros et que 450 entreprises françaises sont installées en Turquie, représentant à peu près 10 milliards d'euros d'investissement en stocks et plus de 100 000 emplois directs et indirects.

C'est déjà significatif, mais quand je regarde l'évolution depuis dix ans, c'est-à-dire au moment même où la Turquie connaissait des taux de croissance impressionnants, pendant dix ans la France n'a cessé de perdre des parts de marché en Turquie. (...)

Je ne peux pas admettre que la France, qui représentait en 2002 6% des parts de marché en Turquie, soit tombée à 3% en 2012. Alors, il y a des raisons politiques, juridiques, les visas, mais il y a d'autres raisons qui tiennent au fait que nous n'avons pas suffisamment porté ce courant d'échanges. C'est mon devoir aujourd'hui de le faire à travers cette visite et vous y avez répondu. (...)

Dès 2012, et cela s'est confirmé en 2013, de grands groupes français comme AEROPORTS DE PARIS, ESSILOR, YVES ROCHER, GEMALTO ont choisi de s'implanter en Turquie, et je les en remercie, avec des acquisitions directes ou de nouveaux investissements.

En 2013, plus de 15 milliards d'euros de contrats ont été conclus, avant même ma visite. C'est vous dire ce que cela va être après la visite. Enfin, c'est ce dont nous avons convenu avec le Président puisque nous voulons que nos échanges commerciaux représentent 20 milliards d'euros.

A un moment, il y a eu le problème de savoir dans quelle monnaie nous devons nous prononcer mais vous avez choisi : l'euro. Vous avez bien fait. Nous avons donc cet objectif : 20 milliards d'euros d'échanges commerciaux. (...) Nous avons marqué, je pense, à travers ce forum, une nouvelle étape. Des accords ont été signés, je pense à celui entre GDF SUEZ et l'EMRA pour un projet de construction d'une centrale électrique, mais aussi aux nombreux contrats que nous avons conclus dans les domaines du transport et de l'énergie. (...)

Nous devons donc investir dans l'énergie nucléaire. C'est ce que vous avez fait comme choix, avec notre partenaire japonais, et également dans toutes les nouvelles sources d'énergie : le renouvelable, mais aussi le gaz. Je me félicite de tous ces contrats, notamment concernant ATMEA, c'est-à-dire le nouveau réacteur, parce que ce sera une expérience qui pourra bénéficier à d'autres pays.

J'ai voulu que le commissariat à l'énergie atomique détache à Ankara un conseiller pour faciliter la mise en place de notre coopération en matière d'énergie civile. De la même manière, UBIFRANCE organisera, dès cette année, un forum spécialisé pour permettre aux PME de la filière nucléaire française de nouer des partenariats avec leurs homologues turcs.

J'ai évoqué le renouvelable, où, dans le domaine qui nous est commun de l'environnement, nous devons partager nos expériences. Dans le secteur des transports, la relation entre la France et la Turquie est très ancienne. (...) La Turquie va créer 10 000 kilomètres de lignes à grande vitesse, et nous avons choisi de

répondre à tous les appels que vous pourriez lancer. ALSTOM a décidé de s'implanter en Turquie pour en faire sa plateforme régionale.

Dans le transport également, les véhicules terrestres, RENAULT a décidé d'investir depuis longtemps dans une usine de moteurs électriques, et joue parfaitement le jeu que vous attendez d'une grande entreprise française, c'est-à-dire le partage des technologies et de l'innovation.

Dans le domaine de l'aéronautique, vous avez, avec TURKISH AIRLINES, une grande compagnie qui a acheté des avions produits par AIRBUS. C'est le signe de votre engagement européen. Une partie des avions A350, A380 d'AIRBUS sont d'ailleurs produits ici, en Turquie par TURKISH AEROSPACE INDUSTRIES.

THALES, qui a obtenu de nombreux contrats, satellites civils comme militaires, vient de livrer à TURKISH AEROSPACE INDUSTRIES un centre de contrôle de satellites, aussi moderne que celui qu'il a réalisé en France.

Nous voulons également coopérer davantage dans le domaine de la défense. Nous avons commencé de le faire avec l'avion A400M, dont la Turquie est un des principaux partenaires industriels. Cela peut être le point de départ d'une industrie de la défense, que nous pouvons mettre en commun.

Le point essentiel que je voulais évoquer, c'est le choix de l'innovation et de la technologie.

Nous devons regarder non pas l'industrie d'hier, mais celle de demain. Si nous pouvons apporter à l'économie turque une part plus importante de technologies et d'innovation, nous y sommes prêts. Mais nous sommes également conscients que nous devons inventer ensemble un certain nombre de produits industriels que nous pourrions aller porter sur les marchés extérieurs. C'est ce qu'indiquait le Président, parce que nous avons la capacité au Moyen-Orient, en Asie, en Afrique, au Maghreb, de porter ensemble un certain nombre de technologies.

Je sais que beaucoup d'entreprises turques commencent à regarder le marché français. Ce matin, j'en rencontrais quelques-unes et je leur lançais un appel : « venez investir en France ». Parce que nous avons aussi toutes les capacités pour vous accueillir, pour vous permettre de créer de la richesse et des emplois. Il y a une communauté turque qui existe en France, qui d'ailleurs maintenant est devenue française, et qui peut également vous rassurer sur la manière avec laquelle nous pouvons accueillir des investisseurs turcs.

Mais il y a la question qui a été posée des restrictions, des visas ; ce n'est pas le seul pays où ce problème se pose. J'ai donc donné, avec le ministre des Affaires étrangères, toutes les instructions pour que les chefs d'entreprise, les créateurs, les innovateurs turcs qui veulent venir en France puissent pouvoir le faire en toute tranquillité, en toute sécurité. Toutes les facilités seront données. (...) »

Pour le texte intégral du discours : [Cliquer ici](#)

Pour la vidéo : [Cliquer ici](#)

Extraits du discours de M. François Hollande devant la communauté française – Istanbul, 28 janvier

« Bien sûr que la Turquie est en Europe ! Il y a un processus qui a été ouvert, c'était en 2004, c'était Jacques CHIRAC qui représentait la France et qui l'avait accepté et même voulu. Dix ans après, des chapitres ont été ouverts, d'autres qui ne l'ont pas été - plus encore sont fermés qu'ouverts. En même temps, cette perspective doit demeurer, sans que l'on puisse encore déterminer quelle sera l'issue.

Mais, il est de la responsabilité de la France de tenir sa parole, c'est-à-dire de permettre qu'il y ait des chapitres qui s'ouvrent. Nous en avons débloqué un. J'ai annoncé aux Turcs que nous étions prêts sur deux chapitres, l'un concernant la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, l'autre la démocratie et l'Etat de droit.

D'ailleurs, les Turcs ont eux-mêmes souhaité que ces chapitres-là soient aussi ouverts. Chacun sera alors devant ses responsabilités. C'est un bon principe : ne pas écarter, ne pas repousser, mettre les uns et les autres devant des choix qui sont des choix pour des décennies.

Il y a toujours des peurs, chaque fois que l'on évoque la Turquie en France. Certains sont assez habiles – « habiles » est un mot peut-être exagéré, « malins » devrais-je dire – pour utiliser ces peurs. Or, je crois que nous ne devons pas avoir peur de la Turquie. Nous devons, au contraire, lui tendre la main comme elle veut, elle-même, prendre une part du chemin que nous avons ouvert en Europe. (...) »

Pour le texte intégral du discours: [Cliquer ici](#)

Pour la vidéo : [Cliquer ici](#)

ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits du rapport d'information sur l'Europe de la Défense (Turquie) – 27 novembre

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement par la Commission des Affaires étrangères et présentée par Mme Elisabeth Guigou (SRC), présidente.

« Sur la décennie 2000-2010, les premiers clients de l'Allemagne en matière d'armement sont la Grèce (2,48 milliards de dollars d'exportations sur la décennie), la Turquie (2,17 milliards), l'Afrique du Sud (1,70 milliard), la Corée du Sud (1,65 milliard) et l'Australie (1,50 milliard). (...) »

France et Allemagne ont été à l'origine de la constitution d'un Eurocorps auquel se sont joints 11 autres pays européens du nord et du sud ainsi que la Turquie. (...) »

Au moment où notre voisinage proche est marqué par de nombreux défis, depuis la Syrie et l'Iran avec la possibilité de frappes, mais aussi en Turquie, et du Sahel à l'Ukraine en passant par l'Égypte, à quoi s'ajoutent des menaces plus diffuses, comme la prolifération, la cyberguerre ou le terrorisme ; l'Europe de la défense est en perte de vitesse. »

Pour le texte intégral : [Cliquer ici](#)

SENAT

Réunion bilatérale de la délégation française avec des membres de la délégation turque à l'occasion de la 129^{ème} assemblée de l'Union interparlementaire – Genève, 7-9 octobre

« La délégation française était conduite par **Mme Michèle ANDRÉ**, sénatrice (SOC, Puy-de-Dôme), présidente exécutive du groupe français. Elle comprenait en outre **Mme Chantal Guittet**, députée (SRC, Finistère), **MM. Philippe KALTENBACH**, sénateur (SOC, Hauts-de-Seine), **Patrice MARTIN-LALANDE** (UMP, Loir-et-Cher) et **Robert del PICCHIA**, (UMP, représentant les Français établis hors de France), président du groupe géopolitique des «12 +» au sein de l'UIP. (...) »

Mme **Michèle ANDRÉ**, **MM. Robert del PICCHIA** et **Philippe KALTENBACH** ont eu un entretien avec des membres de la délégation de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (GANT), délégation présidée par Mme Fazilet DAGCI CIGLIK, députée, membre du Parti AKP (Parti pour la justice et le développement).

Mme **DAGCI CIGLIK** a insisté sur le souhait de la Turquie de voir s'accélérer le processus de négociations d'adhésion avec l'Union européenne par l'ouverture d'un nouveau chapitre. La Turquie était liée à l'Union européenne depuis 50 ans et était lasse de voir cette attente se poursuivre sans perspectives. Elle attendait beaucoup du déplacement prochain en Turquie du chef de l'État français. En réponse aux questions de **M. Philippe KALTENBACH** sur la reconnaissance du génocide arménien, elle a fait valoir que cette question avait été confiée à un aréopage d'historiens qui auraient librement accès aux archives du pays. Avec Mme **Michèle ANDRÉ** et **M. Robert del PICCHIA**, la présidente de la délégation turque a par ailleurs exprimé la préoccupation de son pays à l'égard de la situation en Syrie d'où de plus en plus de malheureux venaient se réfugier en Turquie. Son pays était de ce fait confronté à un redoutable défi humanitaire, politique et financier. »

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Question au gouvernement sur la position de la France au sujet de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, lors de l'audition de M. Thierry Repentin, ministre délégué chargé des affaires européennes à l'Assemblée nationale – 29 janvier

« **M. Pierre Lequiller [UMP]**. Ma question s'adresse à M. Thierry Repentin, ministre délégué chargé des affaires européennes.

La position de François Hollande sur la Turquie et l'Europe est, encore une fois, du plus grand flou. Nicolas Sarkozy, lui, avait une position cohérente. (...) Il a choisi pour cela un très mauvais moment : un moment où la Turquie n'a jamais été aussi peu respectueuse des droits de l'homme et de la femme ; un moment où les affrontements de la place Taksim en juin 2013 ont fait 8 000 blessés et plusieurs morts ; un moment de réforme judiciaire très dure où les emprisonnements de journalistes n'ont jamais été aussi nombreux ; un moment où la laïcité prônée par Atatürk est bafouée ; un moment où les positions de la Turquie sur Chypre et le génocide arménien restent inflexibles. Comment François Hollande peut-il justifier son attitude en disant – je cite : « Depuis deux ans, le climat politique a changé. » ?

Mais, au cours de son voyage, le Président de la République, interrogé sur sa position, a indiqué qu'il soumettrait cette décision à référendum. Il est assez pathétique que François Hollande se défile et se réfugie ainsi lâchement derrière une réforme constitutionnelle engagée par Nicolas Sarkozy. L'esquive ressemble évidemment à un enfumage de plus. La question posée était de savoir s'il était favorable, ou non, à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, rien d'autre.

Alors, sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe, quelle est la position du Président et du Gouvernement ? C'est oui ou c'est non ? (...)

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur Lequiller, le Président de la République a effectué une visite d'État hier et avant-hier en Turquie. C'était la première visite d'État depuis vingt-deux années. (...) Au cours de cette visite, qui comportait beaucoup d'observateurs et de participants de sensibilités différentes qui l'ont unanimement reconnue comme un succès, bien évidemment, la question que vous posez a été soulevée : quid de l'Europe par rapport à la Turquie ?

La réponse a été extrêmement précise. C'est, en vertu de la Constitution française, le peuple français qui décidera en fin de compte. (...)

Dans l'intervalle, un chapitre a été ouvert, qui concerne la politique régionale. Le principe que deux chapitres soient ouverts a été accepté, le premier touchant à la séparation des pouvoirs et le deuxième au pouvoir judiciaire. Nous avons vu là-bas des défenseurs des droits et des libertés. Ils nous ont dit qu'ils étaient favorables à ce que la France ouvre ces chapitres, car ce serait la meilleure façon de contraindre la Turquie à se mettre en accord avec ce qui est la norme démocratique en Europe.

Ainsi, nous travaillons à la fois pour la Turquie, pour la France et pour le droit. »

Pour le compte rendu intégral de la séance : [Cliquer ici](#)

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Remise du label FrancEducation aux établissements bilingues francophones de Turquie – 27 novembre

« L'Ambassadeur de France en Turquie, Son Excellence Monsieur Laurent Bili, a remis, le mercredi 27 novembre, en présence de Monsieur Ziya Yediyıldız, Directeur général au Ministère de l'Éducation nationale turque, et de nombreuses personnalités du monde politique, universitaire et éducatif, les diplômes du "Label FrancEducation" aux directeurs des lycées francophones de Turquie.

Le Ministre français des affaires étrangères, Monsieur Laurent Fabius, a décerné le "Label FrancEducation" aux principaux lycées publics ou privés bilingues francophones de Turquie : Galatasaray (Istanbul), Tevfik Fikret (Ankara et Izmir), Saint Joseph (Istanbul et Izmir), Saint Benoît (Istanbul), Sainte Pulchérie (Istanbul), Notre Dame de Sion (Istanbul) et Saint Michel (Istanbul). (...) »

Pour le texte intégral du discours de l'Ambassadeur : [Cliquer ici](#)

Extraits de l'allocution de S.E.M. Laurent Bili à l'occasion de la remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Mme Ümit Boyner – 11 novembre

L'Ambassadeur de France en Turquie, S.E.M. Laurent BILI, a remis dans les salons du Palais de France, à Istanbul, les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Madame Ümit BOYNER, femme d'affaires et ancienne présidente de l'Association des Hommes d'Affaires et des Industriels de Turquie (TUSIAD).

« (...) Au sein de la TÜSIAD, vous oeuvrez sans relâche pour encourager la Turquie sur la voie des réformes démocratiques, notamment dans le cadre de son processus de négociation d'adhésion à l'Union européenne.

Sous votre impulsion, l'Institut du Bosphore, auquel le ministre des Affaires européennes, Thierry Repentin, a participé en septembre dernier, est devenu un rendez-vous majeur de notre agenda bilatéral.

Au-delà du monde des affaires, vous êtes très engagée dans le domaine associatif. Vous êtes ainsi membre fondatrice de l'association des femmes entrepreneurs (KAGIDER), membre du conseil d'administration de l'Institut turc des bénévoles de l'éducation et de l'Institut turc d'archéologie nautique (TINA). Vous êtes également engagée dans la cause contre l'autisme au sein de la Tohum Otizm Vakfı.

Si on devait essayer de résumer ce discours en un mot, ce serait sans nul doute : engagement : engagement pour votre pays, engagement pour vos convictions, engagement pour la cause européenne, engagement pour la cause des femmes... (...)

Chère Ümit, la France s'honore de pouvoir vous compter parmi ses amis. Des amis qui, par beau temps, comme lors des avis de tempête, sont présents. Qui sont des interlocuteurs sincères et francs. C'est ce dialogue avec la France que nous voulons ici ce soir célébrer pour mieux le perpétuer.

Mme Ümit BOYNER, nous vous remettons les insignes de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur. »

Pour le texte intégral de l'allocution: [Cliquer ici](#)

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



BOYNER HOLDING



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org